

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt-deux
En exercice : 14 Le 16 mai à 18 heures 30
Présents : 10 Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Votants : 10 Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 mai 2022
PRESENTS : MMES LESENNE – POT – SCHROEDER – TABEL
MM BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES –
DESLANDES – HUBERT – SUTRE
ABSENTS : MMES GUÉRIN- STAËL – MM JUANOLA – LEROY
POUVOIR : S.O.

Monsieur SUTRE a été nommé secrétaire.

2022-05-07 D

Objet : SIVOS – Convention transport pour l'année scolaire 2022-2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Jauldes agit en tant qu'autorité organisatrice de second rang en matière de transport scolaire à destination des écoles de Jauldes et de Coulgens.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que par la délibération n° 2016-12-05 D la commune de Jauldes a confié au SIVOS les prestations de transport scolaire.

Monsieur le Maire précise que la convention actuelle arrive à échéance au 31 août prochain et qu'il convient de renouveler ses effets.

Monsieur le Maire donne lecture de ladite convention et propose de renouveler la convention de prestations de services sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte le renouvellement de la convention transport et donne mandat à Monsieur le Maire pour la signer ainsi que tous les documents nécessaires.

Fait à Jauldes, le 17 mai 2022

Le Maire
Sébastien BOIVENT

